Lac de la Mine et anciennes mines du Chardonnet

Briançonnais

Col du Chardonnet (©Thibaut Blais)

Situé juste sous le Col du Chardonnet, ce petit lac tire son nom de l'ancienne exploitation des mines de graphite dont certains vestiges sont encore visibles aux alentours.

Une randonnée qui met en lumière le magnifique vallon du Chardonnet.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 5 h 30

Longueur : 13.5 km

Dénivelé positif : 884 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Col, Flore, Lac et glacier, Pastoralisme, Point de vue, Refuge

Itinéraire

Départ : Fontcouverte
Arrivée : Fontcouverte
Balisage : GR
Communes : 1. Névache
2. Le Monêtier-les-Bains

Profil altimétrique

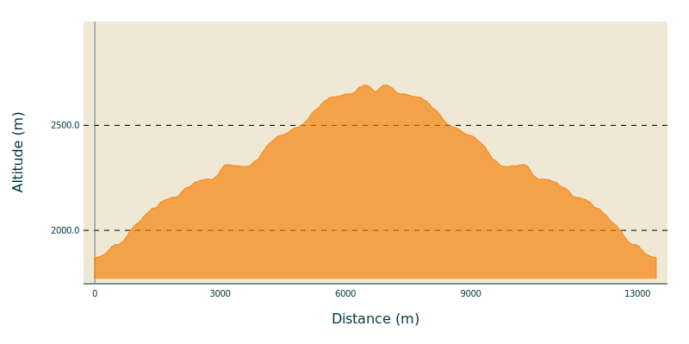

Altitude min 1870 m Altitude max 2692 m

Se garer au parking de Fontcouverte, en face du camping au même nom.

1. Entrer dans le camping pour prendre le sentier à gauche indiquant le refuge du Chardonnet. Le sentier qui est un GR, serpente dans une forêt de mélèzes pour arriver aux chalets Laraux : celui-ci continue à droite et vous mènera au refuge du Chardonnet.

2. Du refuge, poursuivre jusqu'au torrent de Raisin, (une fois le torrent rejoint, deux choix s'offrent à nous : à gauche, on peut rejoindre le Col du Raisin à une altitude quasi similaire au col du Chardonnet) ; à droite direction le col du Chardonnet .

   Traverser un petit pont pour prendre le GR 57 (balisage rouge et blanc). Le sentier se trouve dans une combe que l’on remonte pour arriver à un replat.

   Le sentier débouche sur le magnifique marais d'alpage du Chardonnet. On y trouve des restes de poteaux électriques qui conduisent au Col du Chardonnet via le GR 57.
   200 mètres avant le col, en contrebas se distingue alors le Lac de la Mine.

3. Poursuivre jusqu'au col, puis juste avant l'arrivée, tourner sur le petit sentier de droite : celui -ci surplombe le lac de la Mine et conduit aux vestiges des anciennes mines du Chardonnet.

Sur votre route...

Le Refuge du Chardonnet (A)
Le marais d'altitude du Chardonnet, zone humide exeptionnelle (C)
Les mines de graphites du Chardonnet (E)
la Linaigrette de Scheuchzer (B)
La Petite utriculaire (D)

Toutes les informations pratiques

Matériel

Chapeau/casquette pour se protéger du fort ensoleillement. Crème solaire, lunettes de soleil, plusieurs litres d'eau, bâtons de marche, veste coupe-vent.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking de Fontcouverte

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d’élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d’accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d’éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2830m d’altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d’élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d’accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d’éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 3360m d’altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de la Clarée
Hameau de Ville-Haute, 05100 Névache

claree@hautesvallees.com
Tel : (+33) 4 92 20 02 20
http://www.claree-tourisme.fr

Source

Apidae

http://www.apidae-tourisme.com

Office de Tourisme des Hautes Vallées

https://www.hautesvallees.com

Sur votre route...

Le Refuge du Chardonnet (A)

Situé au pied des crêtes du Queyrellin et du Raisin, le refuge du Chardonnet est une halte incontournable du GR57 et constitue le camp de base idéal pour accéder aux grandes voies d’escalades du massif du Queyrellin.
Depuis ce refuge vous pourrez aussi bien rejoindre le Pont de l'Alple du Lauzet via le Col du Chardonnet, rejoindre la commune du Monêtier-les-Bains via le col de Roche Noire (GR57), ou encore faire le grand tour des Cerces en direction du Col de la Ponsonniere et col des Rochilles via le GR57.

Attribution : Thibaut.Blais©OTHV

la Linaigrette de Scheuchzer (B)

Cette plante reconnaissable à son inflorescence duveteuse blanc pur, semblable à du coton effiloché, se rencontre dans les lieux humides d’altitude comme les marécages et les bords des lacs.

Attribution : Michel.Ducroux©OTHV

Le marais d'altitude du Chardonnet, zone humide exeptionnelle (C)

Le marais d’altitude du Chardonnet est un complexe exceptionnel d'habitats humides associant des marécages divers, des tourbières basses alcaline, tourbières de transition, plans d'eau et bas-marais. Ce sont des milieux d'une très grande valeur patrimoniale, possédant une grande richesse floristique avec de nombreuses espèces rares et protégées telles que le Jonc arctique et la Petite utriculaire, et faunistiques (insectes).

Attribution : Michel.Ducroux©OTHV

La Petite utriculaire (D)

La petite utriculaire est une plante carnivore aquatique qui se rencontre dans les eaux stagnantes et marais tourbeux. Les fleurs, de petite taille, sont jaune pâle et portent un court éperon conique. Proche du seuil des espèces menacées , elle fait partie des espèces protégée.

Attribution : Meneerk Blem © Creative Commons

Les mines de graphites du Chardonnet (E)

Le graphite, dérivé du charbon, date de l’âge carbonifère (soit 300 000 millions d’années) et était utilisé pour la fabrication des mines de crayon et pour les charbons des moteurs électriques. La mine du Chardonnet constitue une des rare mine de graphite exploité en France.

L’exploitation de la mine débuta dès 1824 avec des équipement rudimentaires : pelles, paniers, brouettes. C'est à partir des années 1909 que l'extraction devint plus importante avec l’installation de treuils l'utilisation de perforatrices et de pompes. La mine était accessible uniquement à pied, mais le minerai était quant à lui transporté en wagon jusqu'à la vallée de la Guisane par des câbles. La mine était alors dotée d'électricité et de baraquements.

On distingue encore les poteaux électrique et, à l’entrée de la galerie principale, la roue du câble servait à acheminer des wagons jusqu’à la vallée de la Guisane.

Attribution : Thibaut.Blais©OTHV